

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Band:** 15 (1951)

**Artikel:** Fouilles et réfections à l'amphithéâtre  
**Autor:** Bosset, Louis / Bourquin, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-242055>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# FOUILLES ET REFECTIONS A L'AMPHITHEATRE

par L. Bosset et J. Bourquin

Le Bulletin Pro Aventico No XIV contient la relation des travaux exécutés à l'amphithéâtre jusqu'à fin 1943, moment où ils furent arrêtés. Cette suspension avait pour motif :

- a) l'état de trouble provoqué par la guerre,
- b) la trêve saisonnière,
- c) l'épuisement de nos disponibilités financières.

Le chantier fut donc fermé le 11 décembre 1943 pour une période de deux ans.

Au 31 décembre 1945, les comptes relatifs à l'amphithéâtre, arrêtés et payés, s'élevaient à 33.678 fr. 55.

Dès lors les subventions cantonales et fédérales nous sont parvenues, sur présentation des comptes, si bien que nous avons, à fin 1946, un disponible de 7.734 fr. 20 sous forme d'un carnet d'épargne à la Banque cantonale Vaudoise. Il nous était donc possible d'envisager une reprise des travaux.

Cette reprise était d'ailleurs devenue une nécessité impérieuse par le fait qu'au cours des deux derniers hivers, des éboulements assez importants s'étaient produits près de l'entrée par suite d'infiltrations d'eau, éboulements qui pouvaient devenir dangereux pour la circulation sur la route cantonale et pour l'accès au Musée.

En conséquence un ordre de chantier fut établi et approuvé par la commission directrice des travaux à l'amphithéâtre. Ce programme prévoyait :

- a) la restauration du parement du mur du podium côté nord de l'arène, à partir des entrées orientales et en s'avancant vers l'ouest.

- b) la remise en place de quelques-unes des dalles de gradins dans la partie adjacente au passage Nord.
- c) la confection d'un mur de soutènement du chemin d'entrée au Musée, au droit de la partie éboulée de la Cavea, sur une longueur d'environ 40 m.

Et le chantier fut ouvert en août 1946, l'entreprise Righetti et fils à Avenches s'étant engagée à nous fournir, pour une durée de 3 mois, une équipe d'ouvriers de 2 à 4 hommes sous la direction du contremaître Paul Moccand, spécialiste des travaux de restauration, et qui nous a donné toute satisfaction.

Par la suite et grâce aux dons remis par le généreux Mécène qui a pris à cœur la restauration de l'amphithéâtre d'Avenches, le modeste programme des travaux, *a pu être considérablement élargi*, et la campagne de 1946 prévue pour une durée de 3 mois s'est poursuivie pendant 5 ans, soit de 1946 à 1950 avec il est vrai quelques interruptions, soit saisonnières, soit accidentelles (manque de ciment, etc.).

C'est le résultat de ces campagnes qui est consigné ci-après; non pas dans l'ordre chronologique, car les nécessités du travail obligent souvent à abandonner momentanément telle partie du chantier pour y revenir plus tard. Le processus d'enlèvement méthodique par couches de même époque, partout où cela s'avère possible, oblige aussi souvent à revenir aux mêmes points plusieurs fois, à des semaines ou des mois d'intervalle.

Il a donc paru préférable, en vue d'une meilleure compréhension, de donner en une seule fois l'ensemble des résultats obtenus dans un même secteur.

## CAVEA

### *Quartier Nord*

Le déblaiement du podium débute à la sortie de la porte Nord de l'entrée orientale, côté arène. (Pl. I, fig. 1) Le dégagement du talus fait apparaître une maçonnerie de fondation des gradins, puis, plus en profondeur le *mur du podium*. Le noyau en petits moëllons de pierre jaune d'Haute-rive est conservé, mais le revêtement en gros appareil a presque entièrement disparu.

A travers ce mur apparaît un *drainage* fait de tuiles courbes affrontées (imbrices) et jointoyées au mortier (Pl. I, fig. 2). Ces drains se retrouvent assez régulièrement, à des distances variant entre 1,40 m. et 2 m. Parfois les tuiles ont disparu, ne laissant que des empreintes.

Au bas du podium, et sans correspondance avec les drains de tuile, se rencontrent des *barbacanes* de 12 cm. de large sur 22 cm. de haut qui débouchent au niveau des blocs formant le socle de fondement du revêtement de gros appareil du podium (Pl. I, fig. 2) ; devant chaque barbacane la pièce du socle porte une petite rainure entaillée qui donne passage aux eaux allant se perdre dans le sable de l'arène.

Il semble donc bien que l'on ait eu, dès le commencement de la construction de l'amphithéâtre, des difficultés avec les infiltrations d'eau souterraine, et cherché à y remédier.

Les matériaux de déblaiement comportent beaucoup de moëllons de pierre jaune, lesquels sont entassés dans l'arène, et de gros blocs de grès de la Molière qui sont repérés et numérotés à mesure.

Le déblaiement terminé sur une longueur de 12 à 15 mètres, il est procédé à la réfection de l'arrière-mur en moëllons de pierre jaune du



podium. Un *lit de tuiles* est disposé entre le *parement d'origine* et le *parement refait*, délimitant ainsi nettement ce qui est resté « *in situ* » de ce qui a été restauré.

On constate que le haut du noyau du mur du podium s'arrête de façon régulière par une assise horizontale à *une hauteur de 1,90 m.* au-dessus du niveau de l'arène. Il semble donc que *c'est à cette hauteur que se trouvaient posées les dalles horizontales formant le sol du promenoir longeant l'arène, soit le podium ou première précinction.*

Lorsque la maçonnerie nouvelle est suffisamment avancée et durcie, il est procédé au roulage des gros blocs et à la pose des gradins. Parmi ceux-ci il en est qui se délitent; d'autres se sont rompus lors de la destruction de l'amphithéâtre et doivent être ressoudés au ciment. Mais en général la pierre est encore suffisamment solide pour supporter l'épreuve du transport et du réemploi.

Cette remise en place est facilitée par la découverte de quelques blocs de gradins « *in situ* » (Pl. I, fig. 2 et 3). D'autre part une douzaine de ces blocs sont très bien conservés et fournissent des données intéressantes. Ces gradins, toujours en grès de la Molière, ont des longueurs variant de 1,60 m. à 2 m. — Par contre leur largeur et leur hauteur sont assez constantes. La largeur est de 85 cm., comprenant un lit de pose de 15 cm. et une *place effective disponible de 70 cm.* La hauteur est de 40 cm. en moyenne.

Ces mesures originales précises éliminent toute erreur et *déterminent ainsi mathématiquement la pente ou inclinaison de la Cavea.* Sur ces bases, une trentaine de blocs sont remis en place de suite à l'aide d'échafaudages et de palans.

*Niche No I.* — Une surprise nous était réservée lors du déblaiement de la partie du podium située

à l'extrémité de l'axe transversal. En ce point le podium est interrompu pour faire place à *une sorte de loge ou de niche* de 2,40 m. de largeur sur 3,40 m. de longueur (Pl. II, fig. 7).

Les murs latéraux de cette loge sont rectilignes et parallèles à l'axe transversal de l'arène. Ils sont construits entièrement au *moëllons de pierre grise*, ou grès de Châtel, alors que le podium est exclusivement en calcaire jaune de Neuchâtel. — Ces murs ne sont pas liés avec le noyau du podium, mais ont été construits avant celui-ci qui est venu s'y adosser. Les matériaux de remplissage entre les 2 murs présentent des traces abondantes de diverses nappes d'eau qui envahirent successivement l'arène après son remplissage partiel par des apports étrangers.

Le fond de cette niche est formé par un mur transversal qui relie les murs latéraux, et de même nature que ceux-ci. Mais on constate qu'il monte jusqu'à 3 m. au-dessus du niveau de l'arène et que sa partie supérieure *surplombe graduellement le parement de la base*. Les moëllons maconnés en assises obliques paraissent indiquer *l'amorce d'une voûte*, laquelle aurait été parallèle au podium.

Le plancher de la niche est particulièrement intéressant. Au-devant, le gros appareil de revêtement du podium, assis au niveau de l'arène, porte des entailles dont l'une, de 45 cm. sur 29 cm., et de 5 à 6 cm. de profondeur contient un reste de *crampon de fer*, probablement destiné à fixer une pièce de charpente appartenant à la porte (Pl. II, fig. 7 et 8).

Plus à l'intérieur se trouvent deux grandes dalles de grès « in situ » qui sont séparées par un couloir de 60 cm. de largeur. Elles semblent indiquer la présence d'une seconde porte ou un passage dont elles auraient formé le seuil. Posées bien

horizontalement et ayant 80 cm. de longueur sur 64 cm. de largeur chacune, elles viennent s'adosser aux murs latéraux de la loge.

Autre surprise : dans l'angle Nord, et au niveau de l'arène, on rencontre une sorte de *coffret ou auge* formé de tuiles romaines (*tegulae*) posées de champ et légèrement en oblique, dont les parois Nord et Est sont constituées par l'angle du mur. Cette auge, de 53 cm. sur 51 cm. a son fond formé par un lit de mortier de chaux (Pl. II, fig. 8).

*On peut donc en conclure que cette sorte de loge s'ouvrant sur l'arène, isolée de celle-ci par une ou deux portes, et pourvue d'une auge, devait servir de local pour y recevoir temporairement des fauves, peu avant le spectacle.*

\*

\* \*

## CAVEA

### *Quartier Ouest*

La maçonnerie du podium est en moins bon état que dans la partie Nord. L'eau suinte à la base du mur. Aussi les drains sont-ils rétablis soigneusement d'après le type primitif en tuiles courbes affrontées.

A une dizaine de mètres à l'Ouest de la loge, on remarque que l'un des blocs éboulés dans l'arène est simplement renversé en face d'une entaille dans une des grosses assises de pierre de revêtement du podium « *in situ* » et correspond exactement aux dimensions de l'entaille. Il a donc fait partie de ce revêtement de gros appareil, et il est remis en place. C'est *l'unique exemplaire de dalle verticale de revêtement retrouvée à peu près en place*, dans les quartiers Nord et Ouest, et encore la dalle n'est-elle pas complète.

Le long du podium Nord-Ouest, on rencontre parmi les blocs écroulés de grandes *dalles carrées*, mesurant 1,40 m. de côté, avec une épaisseur de 30 cm. — Elles sont percées en leur milieu d'un trou carré de 10 cm. de côté. Elles semblent groupées par deux et réparties assez régulièrement le long du podium marquant des emplacements ayant peut-être un rapport avec les escaliers reliant les gradins.

Peu avant la porte occidentale, que la tranchée pratiquée selon l'axe longitudinal avait fait entrevoir dès 1942, le revêtement de gros appareil est complètement modifié sur les 7 derniers mètres précédant cette porte. Au lieu de dalles verticales, de 30 cm. d'épaisseur, ce sont de gros blocs de 45 sur 65 cm., placés en assises horizontales (Pl. II, fig. 9). La même disposition a été observée au droit de la porte axiale de l'entrée orientale, côté arène.

\*

\* \*

*Entrée occidentale.* — L'entrée Ouest mesure 6 m. de largeur. Le seuil sur l'arène est dallé en grès avec *entailles pour la menuiserie des portes* (Pl. III, fig. 10). L'égout axial vient buter contre ce seuil. A cet endroit il n'a plus qu'une profondeur de 40 cm. et le dallage de son fond, en tuiles romaines, commence à 0,25 m. du seuil.

Devant l'entrée, à proximité du seuil, le déblaiement met au jour deux chapiteaux de colonnes en marbre du Jura, d'ordre dorique-romain de 40 cm. de diamètre, ainsi que des fragments de fûts et une base, le tout du même module. Plus à l'intérieur, l'entrée est obstruée par un entassement de blocs de gradins éboulés dans le passage. Une série de 4 blocs, puis une autre de 7 et enfin une nouvelle de 4 sont dégagés et transportés dans

l'arène. Il est possible alors de se rendre compte de l'état des lieux. Des deux côtés du passage, *le revêtement en gros appareil des piédroits d'une voûte d'entrée* est conservé en partie. Il en existe encore 5 assises « in situ », chaque assise ayant une hauteur de 35 cm. Le jambage Sud est mieux conservé que son vis-à-vis. (Pl. III, fig. 11.) L'un des blocs retrouvés là offre cette particularité qu'il constitue une partie du *rampant de parapet*. Un autre est un fragment de colonne en marbre avec astragale, de 32 cm. de diamètre.

On constate que le *sol du passage monte fortement* vers l'Ouest. Il est formé, à partir du seuil, d'abord par 3 rangées de grandes dalles de grès coquillier (Pl. III, fig. 10) puis par un macadam assez grossier.

Pendant le dégagement du passage, il a été reconnu, à 1,50 m. au-dessus du niveau dallé, et à l'ouest du seuil, *le niveau d'un autre sol* formé d'une couche de chaille pilée, et qui est probablement celui du passage d'entrée lors de la deuxième utilisation de l'amphithéâtre. (Pl. III, fig. 12.)

Mais le talus surmontant cette entrée devenant de plus en plus rapide, il est nécessaire d'établir des travaux de protection pour éviter de futurs éboulements. *Un arc de soutènement en béton armé* a été construit (Pl. III, fig. 12). Il est fixé sur la cinquième assise des blocs de gros appareil des piédroits, lesquels ont été consolidés. Son action est complétée par des pieux en béton armé qui s'enfoncent de l'arc vers l'intérieur du talus.

Malgré ces travaux de consolidation, il n'est pas prudent de continuer des recherches plus avant dans le passage et, à notre grand regret, les fouilles en ce point ont dû être momentanément interrompues.

Il eût été pourtant bien intéressant de se rendre

compte de l'utilité de ce passage et de son aboutissement à l'extérieur. Le fait qu'il donne directement accès à l'arène permet de supposer qu'il *pouvait être en relation avec les « écuries » ou locaux des fauves, dont l'emplacement est encore inconnu.*

\*

\* \*

*Régularisation des talus de la Cavea.* — Dans les quartiers Sud et Est, il a été nécessaire de procéder au régalage du talus de la Cavea. Les terres en surplus ont été transportées partout où il en manquait, en particulier dans le repli de l'ancien chemin conduisant au caveau de la pirogue. La couche d'humus engazonnée a été soigneusement découpée à la pelle pour servir de couverture là où elle n'existait pas.

Le remblai est formé de terre noire ou brune ne contenant pas de cailloux. On est en présence d'un remblayage provenant d'une source unique, nivellement d'une place, ou construction de la route cantonale au 18<sup>me</sup> siècle, etc. Dans la profondeur seulement on rencontre des débris de démolition, pierres et mortier romains.

La mise en place de plusieurs gabarits a permis d'arriver à une courbe elliptique et une pente régulières, ce qui améliore déjà beaucoup l'aspect général du monument. (Pl. IV, fig. 13.)

\*

\* \*

## CAVEA

### *Quartier Sud.*

Dans la région du podium, c'est un véritable entassement de gros blocs de grès. Après déblaie-



ment et transport de ces derniers dans l'arène, il a été permis de faire les constatations suivantes :

*L'amphithéâtre d'Avenches est asymétrique.* La disposition de la moitié Sud-Est n'est pas la même que celle de la partie Nord-Ouest. — Tandis que dans cette dernière région les dalles de la précinction reposent sur un arrière-mur en moëllons de pierre jaune, complété par un revêtement en gros appareil de grès de la Molière, dans la partie Sud-Est, les dalles horizontales du podium sont supportées par deux murs, séparées par un couloir d'une largeur de 1 m. (Pl. IV, fig. 14).

Le mur vertical interne du podium, donc côté arène, est composé de grandes dalles disposées verticalement. Ces dalles ont une hauteur uniforme de 2 m. Par contre leur épaisseur et leur largeur sont assez variables. Elles reposent sur un dallage en gros appareil, lequel porte un entaillage de 1 à 3 cm. dans lequel viennent s'insérer les blocs verticaux. La plupart de ces dalles ont été renversées par les démolisseurs. Cependant, à 35 cm. du passage Ouest, il en reste une série de cinq « *in situ* », mais légèrement inclinées vers l'arène par la pression des terres éboulées de la Cavea. (Pl. V, fig. 17, 18, 19.) Ces belles dalles intactes représentent un pan de mur de 4,55 m. — D'autres dalles sont entières, et renversées dans l'arène. Mais la plupart ont été brisées. Leur partie inférieure est restée en place tandis que la partie supérieure gît à proximité. Elles ont pu ainsi être restituées de façon certaine.

Ce mur reconstitué, tout en conservant l'aspect pittoresque de ruine antique, a permis de mettre en évidence la gracieuse courbe de l'ellipse de l'arène.

*Le couloir prend naissance à l'intérieur de la*

*porte de l'entrée occidentale.* Son sol est pourvu d'un pavé grossier posé irrégulièrement. (Pl. IV, fig. 14.)

Dans l'intérieur du couloir gisaient beaucoup de blocs éboulés, parmi lesquels des gradins, des *pierres du parapet avec dessus arrondi*; ainsi que de très grandes dalles, de 35 cm. d'épaisseur, rares exemplaires subsistants des dalles du podium, ou dalles de recouvrement du couloir.

Le *mur extérieur du couloir* est conservé partiellement jusqu'à une hauteur de 2,20 m. au-dessus du sol de l'arène. Il a une épaisseur totale de 1,35 m., et il est composé d'un arrière-mur en moëllons de pierre d'Hauterive et d'un parement en grès de la Molière bordant le couloir. Les blocs de ce revêtement sont *taillés très soigneusement* et ajustés de même (Pl. IV, fig. 14). Il en existe une ou deux assises « in situ » sur toute la longueur du secteur. Ce travail soigné contraste avec la surface de la paroi opposée formée de la face assez fruste des dalles verticales.

Tandis que l'arrière-mur du podium a été restaurée complètement, le parement de gros appareil a été laissé tel que trouvé. Ailleurs *aucun de ces blocs si bien taillés n'a été retrouvé!* Quelle merveilleuse carrière que cet amphithéâtre d'Avenches pour les utilisateurs de toutes les époques, carrière dans laquelle les matériaux sont trouvés déjà extraits et tout taillés!

\*

\* \*

*Niche No II.* — A une distance de 18 m. à partir de l'angle de la porte de l'entrée occidentale, l'appareil de revêtement du mur externe du podium présente une lacune de 80 cm. de largeur ayant toutes les apparences d'une *petite porte*.



La pierre formant seuil montre des traces d'usure. Le dégagement ultérieur permet de constater que c'est bien *une porte donnant accès à une chambre ou niche de 2,25 m. sur 1,90 m., aménagée sous les gradins*. Un gros bloc de grès appartenant à la paroi interne est encore en place.

Sommes-nous en présence d'une nouvelle loge pour les bêtes ? Non, la disposition du lieux indique une autre utilisation. On constate que cette niche n'est pas autre chose qu'une *cage d'escalier permettant la communication entre le couloir sous podium et la cavea*. En effet le sol, dès le seuil sur le couloir, monte fortement vers le Sud jusqu'à une distance de 3 m. Là on rencontre à droite un *retour d'escalier dont deux marches sont encore en place* (Pl. IV, fig. 15). L'usure des marches, quoique très apparente, n'indique pas un usage très intensif. Cet escalier étroit, de 0,80 m. environ de largeur, ne semble avoir été pratiqué que par le personnel de service.

Dans la petite porte, et à 1 m. au-dessus du seuil, s'est rencontrée une dalle mince, de 20 cm. d'épaisseur, taillée en forme de meule inachevée et posée horizontalement. Bel exemple de réutilisation (Pl. IV, fig. 10).

Un tronçon de colonne de marbre batard, avec vestige de congé de base, de 70 cm. de long sur 40 cm. de diamètre, gisait dans le couloir.

\*  
\* \*

*Niche ou loge No III.* — A quelques mètres de l'axe transversal, le gros appareil de revêtement du mur externe du podium fait de nouveau un brusque retour. L'existence à cet endroit d'une

*entrée Sud-Est* se présente naturellement à l'esprit. Cette hypothèse — déjà émise précédemment — semble corroborée par la présence d'un amoncellement considérable de blocs taillés, comme ce fut le cas dans les autres entrées. La largeur de l'interruption de l'appareil de revêtement du couloir, soit 6,39 m. semble aussi militer en faveur de cette supposition.

Mais l'exploration complète vient infirmer cette thèse. *À l'extrémité de l'axe transversal, il n'y a pas de porte d'entrée Sud.* On se trouve en présence d'un complexe comportant : a) une sorte de refuge et b) un escalier (Pl. VII, fig. 24 et Pl. VIII).

a) *Refuge.* — En effet, le retour d'angle n'est que de 2 m. Il se heurte à un mur transversal (Est-Ouest) de maçonnerie revêtu d'un parement de gros appareil en grès qui constitue une paroi de 3,88 m. Enfin le côté est de cet abri est formé d'un mur en retour sur le couloir composé de deux épaisseurs de gros appareil de grès (Pl. VI, fig. 21). Ce refuge, ou chambre ou niche, de 4 m. de long sur 2 m. de profondeur a quelque analogie avec une exèdre rudimentaire, d'autant plus que sur le devant se trouvent deux grands piliers carrés simulant un portique, et à l'intérieur une sorte de banquette de grès. Les piliers sont remarquables par leurs dimensions, 76 sur 82 cm. Ils sont destinés à soutenir les dalles de la précincton qui ailleurs reposent sur le revêtement en gros appareil du mur extérieur du podium.

b) *Escalier.* A l'est de ce refuge se trouve un petit passage ou corridor qui va en s'élargissant tout en montant (Pl. VI, fig. 21) et conduit à un escalier, au droit du couloir. *Deux marches* entaillées dans une grande dalle encore « in situ »

(Pl. VI, fig. 22) *forment le départ d'une rampe qui conduisait probablement sur la précinction et donnait ainsi accès à la loge principale laquelle devait se trouver, comme c'est la coutume, à l'extrémité du petit axe de l'ellipse.*

La dalle qui porte les deux marches entaillées présente, au droit de la première marche, une surface polie par l'usure, indiquant une sorte de palier à ce niveau (Pl. VI, fig. 23).

En outre, au-devant de cette niche No III, gisait un bloc partant une *entaille oblique indiquant son utilisation comme couverte d'un passage rampant*, et en relation probable avec l'escalier précité.

\*  
\* \*

### CAVEA *Quartier Est.*

Le déblaiement du couloir fait constater que le noyau de maçonnerie du mur extérieur du podium (donc côté talus) existe sur tout le secteur. Par contre son revêtement de gros appareil a complètement disparu sur certains tronçons. Il a été partiellement rétabli, mais en moëllons de pierre jaune. L'épaisseur totale de ce mur est de 1,30 m. Il est adossé directement à la terre vierge, marne compacte, sans l'intermédiaire d'un drainage. Sa fondation est, comme de coutume, faite de grosses pierres de carrière, sans mortier, sur lesquelles repose la maçonnerie de petits moëllons réglés, liés au mortier de chaux.

Le remblayage semble relativement récent et n'a donné lieu à aucune trouvaille d'objets.

\*  
\* \*

*Loge ou niche No IV.* — A mi-distance entre l'axe transversal et l'entrée orientale fut découverte une quatrième loge (Pl. VIII, fig. 27). C'est la symétrique du No II par rapport à l'axe transversal. Cette nouvelle niche, de même dimensions que la deuxième, mais moins bien conservée, devait avoir le même but, soit *cage d'un escalier* permettant la liaison entre le couloir et la précinction, car on y a rencontré, au droit de la loge, un *bloc entaillé en oblique, soit couverture d'un passage rampant*, pareil à celui trouvé devant la niche No III.

Le plancher de cette loge est formé de grandes dalles de 2,40 m., bien ajustées (Pl. VII, fig. 25). La paroi Est possède encore son revêtement de gros appareil, tandis qu'il a été prélevé du côté Ouest. Une grande dalle fait paroi au Sud, mais elle flotte dans le terrain, ne reposant sur aucun fondement.

Au devant de la loge furent trouvés la moitié d'une base et 4 fragments de fûts de colonne en marbre du Jura, correspondant comme grandeur à ceux découverts devant les entrées Est et Ouest.

Immédiatement à l'Est de la loge, sur les assises de revêtement du mur externe du podium, se trouve un bloc « in situ » de ce dernier, que des utilisateurs étaient en train de *transformer pour en faire deux meules*, travail qui fut abandonné avant son achèvement. Le bloc présente ainsi l'aspect d'un 8. (Pl. VII, fig. 26.) C'est un bel exemple de l'exploitation du monument comme *carrière pour pierres à moudre le grain*, le grès coquillier, de texture rugueuse, se prêtant très bien pour cet usage, d'où son nom de *Pierre à meulières*. Pendant l'exploration de l'amphithéâtre,

une quinzaine de meules, à divers états d'achèvement, ont été retrouvées.

Entre la loge IV et le passage Sud de l'entrée orientale, le couloir se continue. De nombreux fragments de dalles du mur intérieur du podium sont en place, ou renversées par la poussée. Là où elles ont disparu, il en est resté un arrachement ou, à défaut, les dalles de fondement en portent l'empreinte.

A proximité du couloir, dans les quartiers Sud et Est, il a été trouvé en divers points 4 dalles présentant les caractéristiques de celles qui, placées de champ, forment le mur interne du podium. Elles portent, à 1,45 m. de leur base, une *entaille mi-ronde*, évasée, de 11 cm. de diamètre, s'élargissant à 20 cm. qui peut avoir été un « *oculus* » permettant de voir, du couloir, ce qui se passait dans l'arène. Il contribuait aussi quelque peu à l'éclairage du couloir. Malheureusement, aucune des 4 dalles retrouvées n'a sa symétrique.

Au droit du passage Sud, encore un bel exemple de réutilisation. Un bloc de gradin a été évidé pour en faire un *sarcophage*. Mais le bloc ayant une faille s'est fendu et l'opération a été abandonnée (Pl. XII, fig. 34). — Il a été ressoudé au ciment et utilisé comme dalle verticale, restant ainsi bien visible pour les visiteurs.

*Enfin le couloir, passant devant le passage Sud de l'entrée orientale, mais sans aucune relation avec celui-ci, vient déboucher dans l'entrée axiale, en-dedans de la porte donnant sur l'arène.*

*Le couloir sous podium mettait ainsi en communication directe les entrées orientale et occidentale, sans passer dans l'arène. C'est une particularité intéressante de l'amphithéâtre d'Avenches.*

\*

\* \*

*Anastylose.* — Afin de permettre aux visiteurs une compréhension facile de la disposition du podium dans les diverses parties du monument, il en a été reconstitué un petit secteur en trois points, dans leur aspect primitif :

- a) Dans la partie Nord, sur quelques mètres, le podium a été repourvu du revêtement en gros appareil et supportant le parapet d'origine avec le dessus arrondi.
- b) Au point où l'escalier du passage Sud de l'entrée orientale donne accès à la précinction, trois grandes dalles horizontales ont été replacées. Elles reposent d'une part sur les dalles verticales du mur interne et de l'autre sur le mur externe restauré (Pl. XVI, fig. 40). L'une de ces trois dalles, trouvée dans l'arène, porte une inscription incomplète : ARVS - P.
- c) Un même travail de restitution a été effectué dans la partie Sud, sur les 5 dalles verticales ayant été retrouvées « in situ ». La remise en place des dalles horizontales du podium, pourvues du parapet protecteur, montre bien au visiteur qui vient de passer le portail de l'entrée actuelle et qui du haut du mur de soutènement surplombe cette région, l'existence du couloir sans podium.

\*

\* \*

## PORTE SUD DE L'ENTREE ORIENTALE

Pour l'évacuation des terres de remblai de la moitié Sud-Est de la Cavea, la réouverture de la porte Sud était une nécessité ; ce fut en même temps une œuvre d'exploration et de restauration importante.



Il s'agissait de rétablir :

- A. L'arc d'entrée de la porte Sud sur le Rafour.
- B. Le tunnel qui doit faire liaison entre le caveau de la pirogue et la Cavea.

A. *L'arc d'entrée de la partie Sud* sur le Rafour n'existait pas. Il était remplacé par une ouverture quadrangulaire irrégulière, formée par une maçonnerie de bouchage supportée par un pilier en briques, le tout du plus mauvais aspect. (Pl. X, fig. 29.) Il était donc indiqué de le refaire, semblable à celui rétabli antérieurement sur la porte Nord.

La maçonnerie de remplissage doit d'abord être enlevée. Une douzaine de gros blocs d'appareil, pris sur place, ayant servi à cette maçonnerie, sont sortis aussi intacts que possible afin de pouvoir être éventuellement réutilisés. Ils appartiennent en effet au portail de II<sup>me</sup> époque de l'entrée axiale.

Le parement du mur cintré, (mur du Rafour), à droite et à gauche de l'entrée est complété. Il reste des amorces de l'arc dans les deux angles.

Le rétablissement de l'arc lui-même est un travail délicat et difficile par le fait qu'il doit être *construit au point de jonction de deux murs cintrés*, soit le mur hémicirculaire bordant la place du Rafour et le mur elliptique extérieur de l'amphithéâtre. De ce fait, le piédroit côté Sud a une épaisseur de 3,75 m., tandis que du côté Nord il n'est que de 2,20 m. — Il en résulte une construction en biais qui nécessite le taillage en oblique de quantité de moëllons, et plusieurs coffrages ardues à établir. — Mais grâce à l'habileté de notre maçon Paul Moccand, le résultat donne toute satisfaction. (Pl. XI, fig. 30.)

— On peut objecter que les claveaux en pierre artificielle, — bien que taillés en queue d'aigle à la manière romaine — ne sont pas d'un très bel effet.

C'est vrai ! Mais le temps, en les patinant, remédiera à la chose.

En nettoyant le seuil de cette entrée du passage Sud, côté Rafour, on a mis à jour le bas du seuil de II<sup>me</sup> époque, lequel indique bien qu'il est le résultat d'une reprise. La pierre de fixation du verrou de la porte a été entaillée dans la maçonnerie d'origine.

D'autre part, le seuil montre (Pl. XII, fig. 33) un détail intéressant : c'est le *point de divergence des deux murs cintrés* (mur du Rafour et mur extérieur de l'amphithéâtre) qui se remarque à 1 m. environ du piédroit Sud. Le petit triangle d'intersection restera nettement visible grâce à des moëllons de couleur différente. (Pl. XII, fig. 33.)

B. — *Tunnel du passage Sud.* Ici le travail a dû être fait en deux étapes :

a) D'abord réouverture de la *partie supérieure seulement* pour y installer un Decauville et permettre le roulage des terres provenant de la zone Sud Est et leur déversement direct dans les camions.

b) Ce travail achevé autorise alors l'enlèvement de l'estacade et de la voie et permet l'exploration jusqu'au niveau primitif.

a) Il est nécessaire en premier lieu de percer le mur obturant le tunnel dans la partie Ouest du caveau de la pirogue. Travail extrêmement ardu, la maçonnerie étant d'une dureté remarquable, (le béton était plus dur que la pierre elle-même), et le mur ayant une épaisseur de 1,30 m. Plusieurs journées de travail furent employées pour pratiquer une ouverture de 1,80 m. sur 1,80 m. nécessaire au passage des wagonnets (Pl. XII, fig. 31).

Derrière le mur se rencontre, non la voûte mais de la terre de remplissage sous forme de marne



brune très tassée ainsi qu'un gros bloc écroulé de maçonnerie romaine avec mortier de tuileau, lequel doit être coupé, ne pouvant être dégagé.

A ce moment se pose alors une question angoissante : La voûte du tunnel Sud existe-t-elle encore ou a-t-elle entièrement disparu ? — Heureuse surprise. Après déblaiement d'environ 1 m. en profondeur vers l'Ouest, *on rencontre le sommet de la voûte du passage* (Pl. XII, fig. 31). Elle avait été détruite sur cette longueur de 1 m. pour permettre l'établissement du mur de fondation de la tour médiévale.

Cette voûte, faite de claveaux de tuf est en assez mauvais état (Pl. XII, fig. 32). Mais elle subsiste sur toute la longueur du passage, soit 8 mètres.

Les piédroits aussi sont délabrés et il est nécessaire d'étayer fortement pour éviter l'effondrement de la voûte.

On constate que le parement du piédroit Nord n'est pas exactement parallèle au côté Sud du passage, mais s'en éloigne en avançant vers l'Ouest. Cette particularité avait déjà été constatée autrefois lors de la réfection du tunnel de l'entrée Nord (voir plan Pl. IX).

De plus, des dalles placées horizontalement sont encastrées dans les piédroits Nord et Sud. Et comme elles semblent reliées par trois dalles flottantes, il faut admettre qu'à un moment donné il existait à cet endroit une *plateforme dallée correspondant à un niveau d'utilisation d'époque postérieure*, niveau de 1,55 m. plus élevé que le sol primitif de l'arène (Pl. XIII, fig. 35). Ce niveau correspond exactement à celui observé dans l'entrée occidentale et dont il est fait mention plus haut.

*C'est une nouvelle preuve de l'utilisation de*

*l'arène, à un moment donné, à un niveau supérieur au niveau primitif.*

Les deux murs de soutènement de l'ancienne entrée du caveau de la pirogue, d'origine bernoise, qui surmontent la voûte du tunnel doivent être enlevés pour éviter leur pesée. Ils sont faits de maçonnerie très résistante ; mais tandis que le mur du Sud repose sur le rein de la voûte, l'autre n'est fondé que sur du remblai.

b) Après enlèvement de l'estacade supportant le Decauville, le déblaiement du passage Sud peut se poursuivre en profondeur et nous réserve une grande satisfaction. C'est la découverte « in situ » *d'une belle rampe d'escaliers de 6 marches, montrant ainsi nettement que du passage on accédait au podium par l'intermédiaire d'un escalier.* (Pl. XIII, fig. 35.)

Dans le passage Nord, l'existence d'une maçonnerie de barrage à la sortie du tunnel avait motivé la même supposition ; mais le mauvais état de conservation et l'absence de tout indice de rampe d'escalier n'avait pas permis de tirer des conclusions précises.

Ainsi un problème important venait d'être définitivement résolu : *L'entrée orientale en tryptique présentait une porte axiale conduisant à l'arène et, par le couloir, à l'entrée occidentale ; tandis que les portes latérales Nord et Sud donnaient accès à la Cavea et constituaient ainsi les entrées destinées aux spectateurs.*

Les marches ont 2,80 m. de long sur 50 cm. de largeur et 0,25 m. de hauteur. Elles sont placées obliquement par rapport à l'axe du passage, mais sont *tangentes à la courbe de l'ellipse de l'arène.* (Voir plan.)

Plusieurs des marches de l'escalier portent sur

la contremarche une grande lettre A gravée. En outre la marche supérieure trouvée en place (6<sup>me</sup>) portait du côté de l'arène, c'est-à-dire à l'opposé de la contremarche, une gravure que l'on prit pour un M, mais qui est probablement un double A, — AA, — mal dessiné. Comme cette face de la marche était cachée sous la suivante, il doit donc s'agir d'un réemploi.

L'escalier fut complété ultérieurement par la pose des trois marches supérieures manquantes qui permettent l'accès à la précincton, à 1,88 m. au-dessus du niveau primitif de l'arène. (Pl. XIII, fig. 35.)

Le sol du passage, au bas de l'escalier est constitué par un macadam de gravier et marne battue.

Dans la partie inférieure, le parement des piédroits était encore en place sur une hauteur de 1,30 m. ; mais il était décollé du noyau et a dû être enlevé et posé à nouveau. *La démarcation en tuiles rouges indique le niveau rencontré dans la fouille.* La voûte a été consolidée et en partie refaite avec des claveaux de tuf trouvés sur place. L'arc de face de cette voûte dans le caveau de la pirogue a été entièrement restauré, tandis que la partie donnant sur la Cavea a été laissée autant que possible à l'état de ruine.

Ces importants travaux de fouilles et de rénovation du passage Nord permirent encore les constatations suivantes :

1) La voûte a été crevée sur une longueur de 1,50 m. du côté Nord. A-t-on pratiqué à cet endroit un passage, ou est-ce le fait de chercheurs de trésors comme ce fut le cas dans le passage symétrique Nord ?

2) Un *canal de drainage*, de 14 sur 14 cm. de vide, fait de moëllons romains et couvert de pierres

plus grandes, prend naissance à l'extérieur, du côté de l'arène et passe entre le mur du passage axial et le piédroit de la voûte, à la hauteur de la naissance de celle-ci. Après un cheminement de 11 m., il traverse obliquement toute l'épaisseur du mur, et correspond en aval avec la rainure entaillée dans la marche supérieure de l'escalier de la pirogue.

3) La partie inférieure du mur Ouest du caveau de la pirogue n'est pas un mur romain de III<sup>me</sup> époque comme on l'a cru longtemps. C'est un mur de fondation de la tour moyenâgeuse. Il est construit sur de gros blocs d'appareil, gradins ou autres, *reposant sur un remblai de terre de 1,20 m. de hauteur au-dessus du sol primitif du passage.*

4) En terminant le déblai du tunnel vers le caveau de la pirogue, on a découvert dans l'angle Nord, à 1 m. au-dessous de la naissance de la voûte, posée sur quelques pierres, *une olla* de 14,3 cm. de hauteur, en terre rouge-brun à patinage métallique. Elle était brisée et ne contenait que quelques morceaux de chaux grasse et un peu de cendre. A part les monnaies décrites, ci-après par M. Martin, c'est le seul objet digne de remarques rencontré pendant cette étape des fouilles.

\*

\* \*

## LES GRADINS

Afin de faire saisir au visiteur la grandeur du monument et donner une idée plus exacte de son aspect primitif, il a paru à notre Mécène qu'il serait bon de *réédifier les gradins dans leur intégrité sur le quartier Nord*, le seul d'ailleurs qui permette ce rétablissement.

Ainsi que relaté plus haut, un certain nombre

de blocs de gradins avaient été remis en place dans ce secteur Nord. Dès 1950, toutes les dalles gisant dans l'arène et ne présentant aucun caractère particulier, mais susceptibles d'être utilisées comme gradins furent transportées et replacées en complément des premières. Cela permit l'établissement d'environ *5 rangs de gradins* (Pl. XIV, fig. 36). Puis on eut recours à des pierres de réemploi provenant de démolitions diverses, mais toujours en grès coquillier. Enfin il fallut s'adresser à la source même qu'utilisèrent les romains, c'est-à-dire à la Molière sur Estavayer, où plusieurs carrières sont encore en exploitation.

Les blocs sont amenés par camion jusque dans la partie Ouest de l'amphithéâtre. Là, ils sont choisis suivant leur grandeur, soulevés par un palan, placés sur un wagonnet qui les conduit dans le secteur Nord où un autre palan les soulève et les place sur une glissière en fer établie sur le talus. Un moufle les laisse descendre prudemment. Puis c'est la remise en place, en suivant scrupuleusement les données relatives aux dimensions, à la pente et à la courbe de l'ellipse.

C'est ainsi que *12 rangs de gradins sont actuellement rétablis* et permettent déjà de se rendre mieux compte de l'ampleur du monument (Pl. XV, fig. 37).

\*

\* \*

*Précinctions.* — Existait-il d'autres précinctions que la première, tenant lieu de podium ? Aucun indice n'est venu jusqu'ici révéler leur présence à l'amphithéâtre d'Avenches. Les tranchées de repérage rayonnantes pratiquées dans divers secteurs ont eu un résultat négatif.

D'ailleurs, pour un maenianum d'une vingtaine de gradins, la présence de précinctions n'est pas une nécessité absolue. Les maeniana de plus de 20 gradins existent dans nombre d'amphithéâtres.

D'autre part, les précinctions n'acquièrent une véritable utilité que complétées par des vomitoires. Or ceux-ci sont inconnus à notre Amphithéâtre. La Cavea sera donc rétablie sans autres précinctions.

\*

\* \*

*Escaliers.* — Mais si l'existence de plusieurs précinctions paraît improbable, il n'en est pas de même des rampes d'accès qui sont une obligation.

Or jusqu'à ce printemps, nulle rampe d'escalier n'avait été constatée. De plus, fait curieux, parmi le grand nombre de blocs retrouvés pendant les fouilles, *aucun ne présentait le caractère de marches, ni d'entaillages* destinés à des marches.

Il n'y avait donc aucun guide sûr pour la solution du problème. Cependant, la présence de deux groupes de deux murs parallèles et rayonnants, en deux endroits de la partie supérieure du secteur Nord — l'un de ces groupes a été retrouvé et restauré (Pl. XVI, fig. 39) tandis que l'autre a disparu mais son fondement a été constaté — semblait indiquer une correspondance avec l'existence de rampes d'accès et un plan avait été établi sur ces données. Il prévoyait trois rampes d'escaliers pour ce secteur, dont deux en face des murs rayonnants (voir plan, Pl. IX).

Or tout fut remis en question par la *découverte récente, au niveau du 5<sup>me</sup> rang de gradins, d'une première marche d'escalier, puis successivement d'une rampe de 9 marches « in situ »*. (Pl. XVI, fig. 38.) — Plus haut les dalles des marches ont été prélevées, mais leur assise de base, en gros



cailloux roulés, est encore en place, et les degrés semblent vouloir se continuer jusqu'à la partie supérieure de la Cavea. La deuxième et la sixième marches portent, gravés sur le devant, un grand A évasé.

Dans la généralité des théâtres et amphithéâtres antiques, les marches sont formées par *l'entaillement à demi d'un bloc de gradin*. Ceux de l'amphithéâtre d'Avenches ayant 40 cm. de hauteur sur 70 à 75 cm. de largeur, on obtiendrait ainsi des marches de 20 cm. sur 35 à 38 cm., ce qui est normal. Or les marches retrouvées *ne sont pas entaillées dans les gradins et n'ont pas les dimensions d'un demi-gradin*, ni en hauteur ni en largeur. De plus la rampe ne correspond pas aux emplacements prévus par le plan.

Qu'en conclure ? Les architectes d'Aventicum ont-ils fait exception à la règle dans la construction des marches d'escalier ? Ou nous trouvons-nous en présence seulement d'un escalier de basse époque ? Cette dernière supposition semble confirmée par le fait que la rampe ne descend pas jusqu'au niveau du podium, la première marche se trouvant en regard du cinquième gradin. Le problème reste ouvert et le rétablissement de rampes d'accès ne sera continué que plus tard. Les travaux ultérieurs apporteront peut-être des renseignements nouveaux qui aideront à la solution de cette question.

\*

\* \*

*Hémicycles de soutènement.* En 1950, une tranchée de repérage pratiquée selon le prolongement de l'axe transversal de l'arène, dans la partie supérieure de la Cavea, côté Nord, fit apparaître un *hémicycle de soutènement*, pareil à ceux

déjà trouvés en divers points, à l'extérieur du mur elliptique, et attribués à des constructions de III<sup>me</sup> époque.

Dans le secteur Nord en particulier, les fouilles antérieures avaient révélé la présence de 9 hémicycles, à partir de l'intersection du mur elliptique et du mur cintré du Rafour, y compris celui gisant entre les deux murs.

La récente découverte semble donc indiquer que la série se prolonge vers l'Ouest et les mensurations montrent que nous devons être en présence du 13<sup>me</sup> contrefort.

En effet la fouille, poursuivie d'abord de l'axe en direction Est, fait découvrir successivement les 12<sup>me</sup>, 11<sup>me</sup> et 10<sup>me</sup> hémicycles, *faisant suite au 13<sup>me</sup>, sans interruption et au même niveau.* La maçonnerie du 10<sup>me</sup> est entaillée d'une tranchée dans le sens Est-Ouest. En ce point, on rencontre le mur elliptique ou mur extérieur de l'amphithéâtre, mais à un niveau de 1,40 m. plus bas que le dessous de la maçonnerie des hémicycles, et nettement séparé par un joint de celle-ci qui lui est superposée. Il semble qu'en cet endroit, l'hémicycle 10<sup>me</sup> et peut-être le 11<sup>me</sup> *ont été établis dans une brèche ou ouverture du mur elliptique.* Les deux maçonneries diffèrent soit comme mortier, soit comme genre de travail et ne sont pas contemporaines.

L'hémicycle 10 est en partie démoli par la tranchée du côté Est où il jouxte le 9<sup>me</sup>. C'est probablement ce qui a fait croire aux premiers explorateurs de l'amphithéâtre, à la fin du 19<sup>me</sup> siècle, que la série des contreforts s'arrêtait à cet endroit et les engagés à terminer en ce point leur réparation des hémicycles.

La fouille est ensuite continuée à partir du 13<sup>me</sup> contrefort *en direction Ouest et permet la découverte des 14<sup>me</sup>, 15<sup>me</sup>, 16<sup>me</sup> et le départ d'un 17<sup>me</sup>.*



Tous ces hémicycles sont au même niveau que les précédents et se suivent sans discontinuité. (Pl. XVII, fig. 41.) Leur surface est relativement plane, en légère pente vers l'extérieur, et formée d'une couche de mortier de chaux. Elle se trouve à environ 80 cm. au-dessous du gazon actuel.

La présence d'arbres de haute venue dans la suite de la fouille vers l'Ouest ainsi que l'exhaussement du sol dès cet endroit, ce qui nécessiterait un terrassement plus considérable, engagent à interrompre les recherches en ce point.

Mais afin de compléter nos connaissances sur cette question des hémicycles, deux tranchées de repérage sont alors faites radialement, plus loin en direction Ouest. Le résultat est positif. L'une donne l'emplacement du 19<sup>me</sup> contrefort et la suivante du 21<sup>me</sup> (Pl. IX, Plan). On peut donc en tirer la conclusion qu'à *un moment donné, mais à une époque tardive, l'amphithéâtre d'Avenches fut ceint, sur tout son pourtour, d'une série d'hémicycles de soutènement.*

De nouvelles recherches seront entreprises, notamment en profondeur, pour chercher à déterminer le rôle exact de ces constructions.

\*

\* \*

### *Restaurations et consolidations*

a) *Entrée axiale.* Le piédroit Sud-Est de l'entrée axiale donnant accès à l'arène menaçait ruine. Ce mur épais était même complètement percé. Une réfection s'imposait.

L'arrière-mur en petit appareil réglé fut d'abord rétabli. Puis il fut revêtu d'un *parement de gros appareil* en grès coquillier construit avec

des éléments trouvés en partie sur place. Les blocs font retour en oblique à l'intérieur du couloir sous podium. La place de ces blocs était nettement marquée soit par des arrachements soit par des lits de pose.

C'est un des seuls endroits de l'amphithéâtre qui ait repris — comme couleur — l'aspect primitif. Actuellement le regard est frappé par l'uniformité du revêtement en petits moëllons de pierre jaune, alors qu'avant la destruction, *l'œil ne devait apercevoir que la couleur gris-bleu du grès de la Molière, formant les gradins ainsi que le revêtement général en gros appareil de tous les murs.*

b) *Au Rafour.* Le mur cintré du Rafour présentait dans le secteur Nord un état de délabrement complet par le fait que le revêtement s'était effondré ou décollé du noyau. Il a été restauré sur environ 28 m<sup>2</sup>.

c) *Mur de soutènement.* Un mur de soutènement a dû être établi au midi du monument, près de l'entrée actuelle. Entreprise ardue et coûteuse, mais nécessaire afin d'éviter l'effondrement du portail d'entrée et d'une partie de la route cantonale dans l'arène.

Les poteaux et planches en béton armé ont été confectionnées sur place. Le mur a été achevé sur une longueur de 22 m. et surmonté d'une couverture en grès coquillier (Pl. VIII, fig. 27). Il serait prudent de le prolonger en direction Ouest car le talus devient trop abrupt.

Pendant la construction, il a été constaté que la marne dure qui forme la colline d'Avenches et sur laquelle reposent les blocs des gradins de la Cavea se trouve à 4,20 m. en contrebas du sommet des poteaux. La terre au-dessus est formée de remblais divers, assez récents, mais ne contenant pas de tessons ou autres fragments, montrant

ainsi qu'à aucun moment cet endroit n'a été choisi comme lieu de dévestiture.

A l'Est du 5<sup>me</sup> poteau de béton s'est rencontré un mur rayonnant, de 45 cm. d'épaisseur, en moëllons de pierre jaune, mais d'assez médiocre facture.

Il est certain que ce mur de soutènement n'est pas un embellissement des lieux. Néanmoins il offre au visiteur qui vient de franchir le portail d'entrée une plateforme d'où la vue domine bien tout l'ensemble du monument. Au surplus, de la vigne vierge a été plantée et cachera peu à peu ce que ce mur a de disgracieux.

\*  
\* \*

Pour 1951, un nouveau programme de travail sera soumis à la Commission cantonale de l'amphithéâtre, ainsi qu'au Comité de Pro Aventico qui se réuniront sous peu.

L'ouverture de la campagne nouvelle a été retardée par le mauvais temps. Seuls les jointoyages des gradins qui n'avaient pu être terminés en automne à cause du gel ont été effectués. Mais dès le 16 avril le travail a repris activement avec une équipe de trois hommes par la mise en place de nouveaux rangs de gradins dans le quartier Nord.

\* \*  
\*

### *Conclusions*

Grâce à la générosité de notre donateur qui désire rester modestement anonyme — mais auquel s'en vont les sentiments de reconnaissance de tous les amis d'Avenches et d'Aventicum, —

plusieurs campagnes ont pu être menées à bien. Elles sont arrivées à un double résultat :

L'antique monument, qui avait presque totalement disparu, noyé sous des milliers de m<sup>3</sup> de déblais, a repris un peu de sa majesté primitive. Les réfections et restaurations permettent au visiteur de se rendre compte de la disposition des lieux. Les éducateurs de la jeunesse peuvent y donner de faciles et fructueuses leçons de choses.

D'autre part, au point de vue archéologique, l'ordonnance générale et beaucoup de particularités de ce monument ont été révélées. Le plan a pu en être établi en grande partie. Des centaines de relevés et de photographies ont été pris (essentiellement par le dévoué et consciencieux archéologue cantonal, le très regretté Louis Bosset).

Est-ce à dire que tout nous soit connu ? Loin de là. Des problèmes importants restent à résoudre, entre autres tous ceux qui se rapportent à la superstructure de la Cavea dont nous ne savons presque rien.

Espérons que la continuation des travaux dans le secteur Nord et les repérages qui seront faits ailleurs dans la partie supérieure du monument viendront compléter nos connaissances.

\*

\* \*

L'amphithéâtre d'Avenches appartient au type des amphithéâtres adossés à la pente de collines et creusés en partie dans celles-ci, tels que ceux de Pola et de Syracuse en Istrie. Cette disposition permettait d'éviter la construction d'édifices compliqués formés de piliers, de voûtes et de couloirs destinés à faciliter l'accès à la Cavea et à supporter les gradins. Selon la nature

du terrain ceux-ci pouvaient être creusés directement dans le roc. A Avenches, c'est la marne dure de la colline qui a été entaillée de façon à recevoir les blocs de gradins en grès coquillier, et cela presque sans muraillement. Seule la partie orientale a dû être partiellement construite.

Certes l'amphithéâtre d'Avenches ne peut prétendre à la magnificence, ni à la grandeur de certains monuments du même genre. Mais, avec son ellipse de 115 m. sur 87 m., il occupe cependant comme grandeur, *un rang au-dessus de la moyenne*, parmi les nombreux amphithéâtres actuellement connus.

Et puis, s'il n'est ni dans les tout grands, ni dans les mieux conservés, il a une qualité qui nous le rend cher : *Il est nôtre*. Il fait partie du patrimoine helvétique. C'est un intéressant sujet d'étude, en même temps qu'une attraction touristique contribuant au développement de la petite cité actuelle, Avenches-la-Romaine, qui mérite de plus en plus son nom.

*L. Bosset et J. Bourquin.*

*P.-S.* — Les photographies de forme carrée ont été prises par L. Bosset. Toutes les autres sont de W. Mühlmann, photographe à Avenches.

<sup>1)</sup> La rédaction du résultat des fouilles à l'amphithéâtre était par avance dévolue à L. Bosset. Le sort ne l'ayant, hélas, pas permis, elle a été confiée au soussigné malgré son manque de préparation pour un travail si spécial. Mais celui-ci a été facilité grâce à la minutie des notes prises par L. Bosset, et aussi par une collaboration constante à l'œuvre commune.

*J. B.*